

DEPARTEMENT DE LA GUYANE
VILLE DE MANA

MANA LAUSSAT

Travaux d'aménagement d'une
Centrale Agrivoltaïque à Puissance
Garantie

Zone A, Section AZ, n° 34, 35, 36, 38, 39, 46, 47, 48, 56, 58, F
1207

Maitre d'Ouvrage

ALBIOMA SOLAIRE ORGANABO
P19 - LD Savane Aubardie, 97310 KOUROU
Tél. : 01 47 76 66 79 - Fax :

ARCHITECTE

Olivier COMPÈRE
Architecture sarl
Kérys, mn, Morsin, n°16
97200 FORT-DE-FRANCE
Té. : 0598 73 97 74 - Fax : 0598 39 82 46
Email : olivier-compere@wanadoo.fr

BET STRUCTURE VRD FLUIDES

BUREAU DE CONTROLES

COORDINATEUR SPS

OPC

Permis de construire
Cahier de Plans, Coupes et Elevations

PC
01

Date : vendredi 15 janvier 2021

Echelles : 1/500, 1/250, 1/100

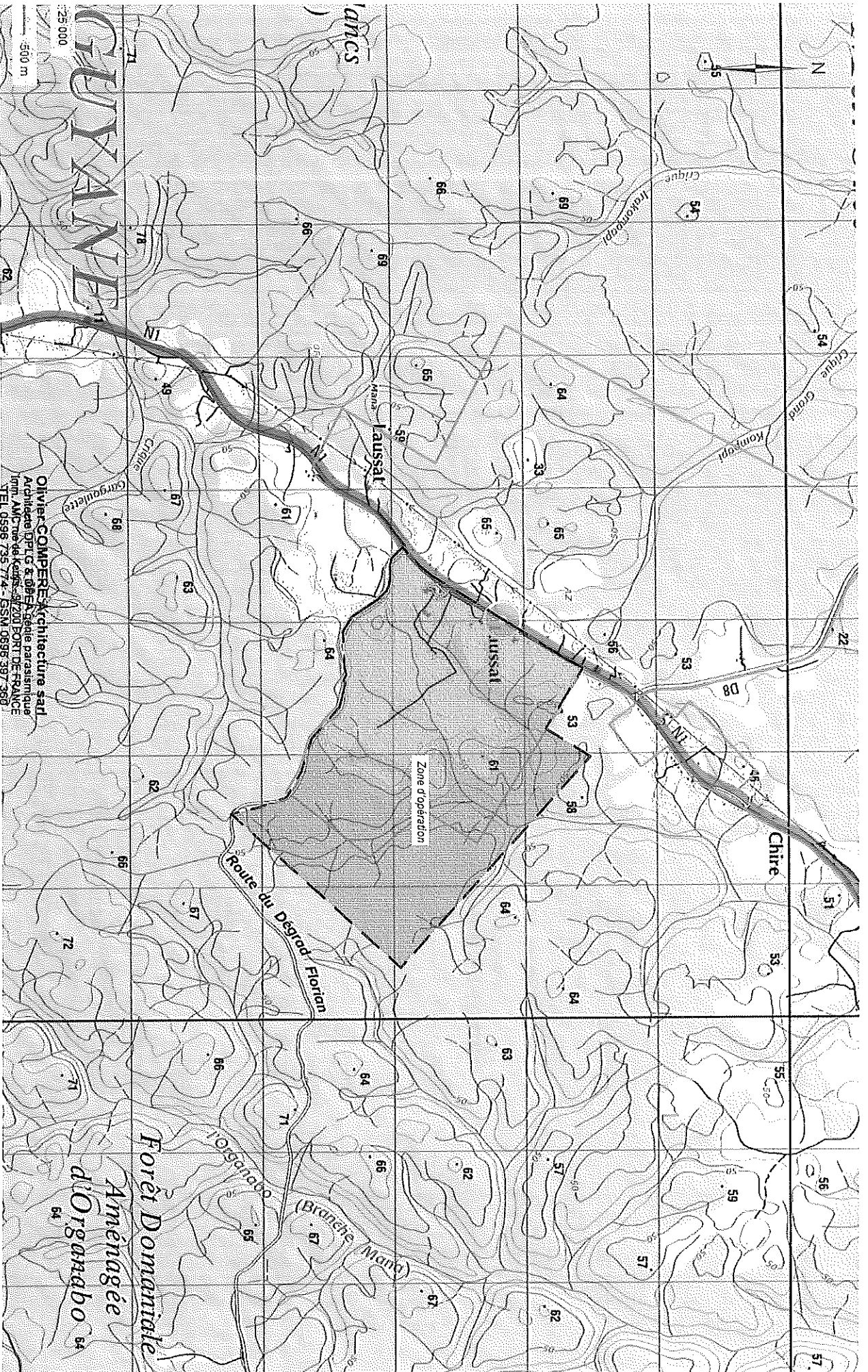
Indice

DIAG / ESQ APS / PC APD PRO / DCE PEO / EXE DOE

Dessiné par R. LAPOUSSINIERE

Date	Indice	Modifications
------	--------	---------------

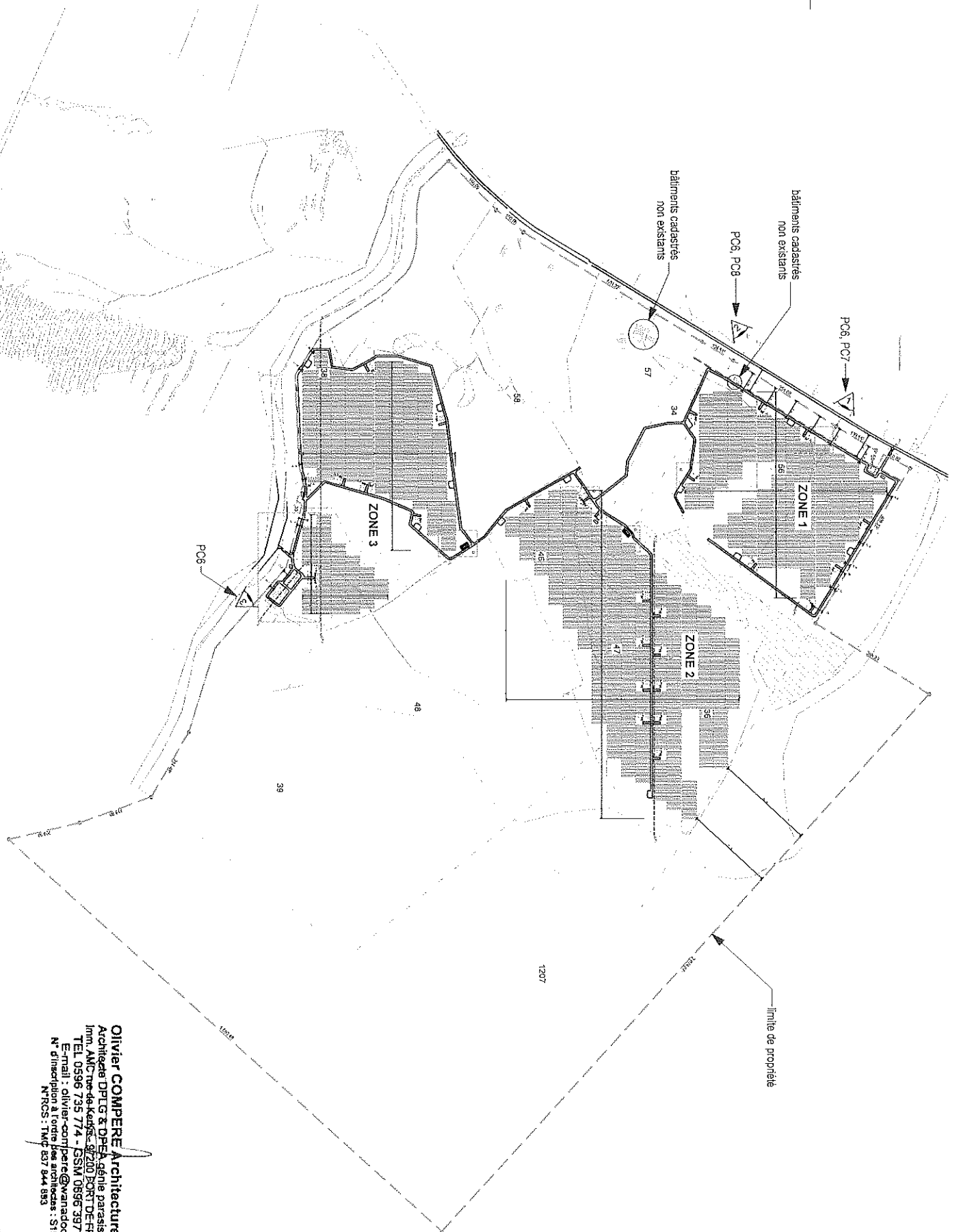
Date	Indice	Modifications



Oliver COMPÈRE architecture s.a.r.l.
 Architecte DPLG & géométriste parassinquie
 Imn. AMPC rue de Kourou - 97200 PORT DE FRANCE
 TEL 0598 735 774 - GSM 0598 397 360
 E-mail : oliver-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19628
 N°RCS : TMC 837 844 893

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.

MANA LAUSSAT
 Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaïque à Puissance Garantie - PC1 : Plan de situation
 © Cabinet d'architecture Oliver COMPÈRE - Phase : PC - Date : 15/01/2021, 11:58

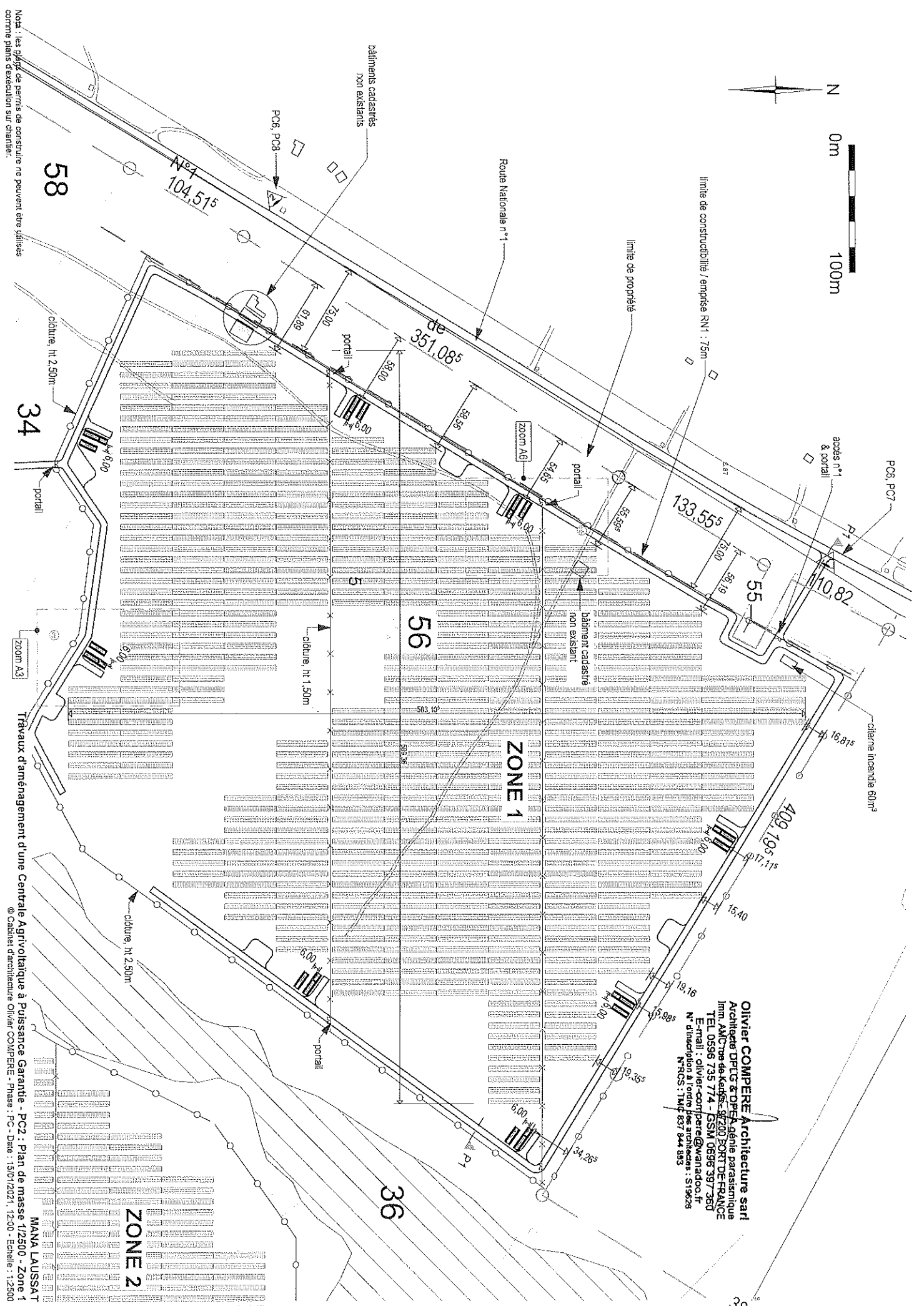
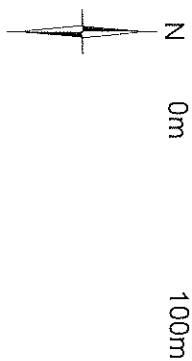


Olivier COMPERE Architecture sarl
Architecte DPLG & DPA - Agence parastimique
Imm. AMC rue de Kerdre - 21200 BORT-DE-FRANCE
TEL. 0596 735 774 - GSM 0696 397 360
E-mail : olivier-comperere@wanadoo.fr
N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19626
N°RCS : TMC 837 844 883

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
comme plans d'exécution sur chantier.

Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaïque à Puissance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/10000
© Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : PC - Date : 15/01/2021, 11:59 - Echelle : 1:10000

MANA LAUSSAT



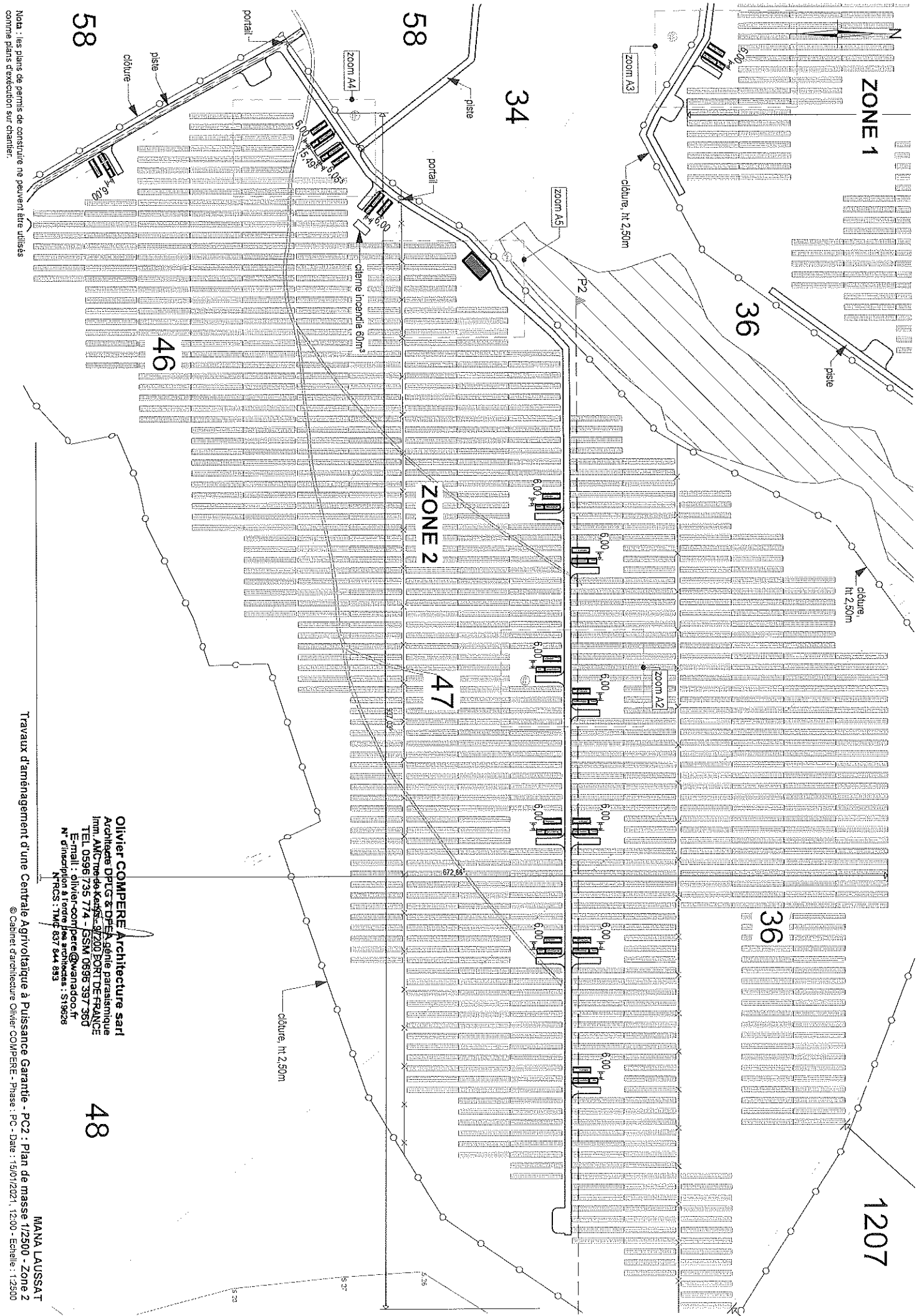
Olivier COMPÈRE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPLA gène parisienne
 Imm. AMCTre de Kérys - 97200 PORT DE FRANCE
 TEL 0596 735 774 - GSM 0696 397 360
 E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19625
 N° RCS : IMC 837 844 883

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.

Travaux d'aménagement d'une Centrale Agricolaire à Puissance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/2500 - Zone 1
 © Cadastre d'architecture Olivier COMPÈRE - Phase : PC - Date : 15/01/2021 - 12:00 - Echelle : 1:2500
 MANNA LAUSSAT

ZONE 2

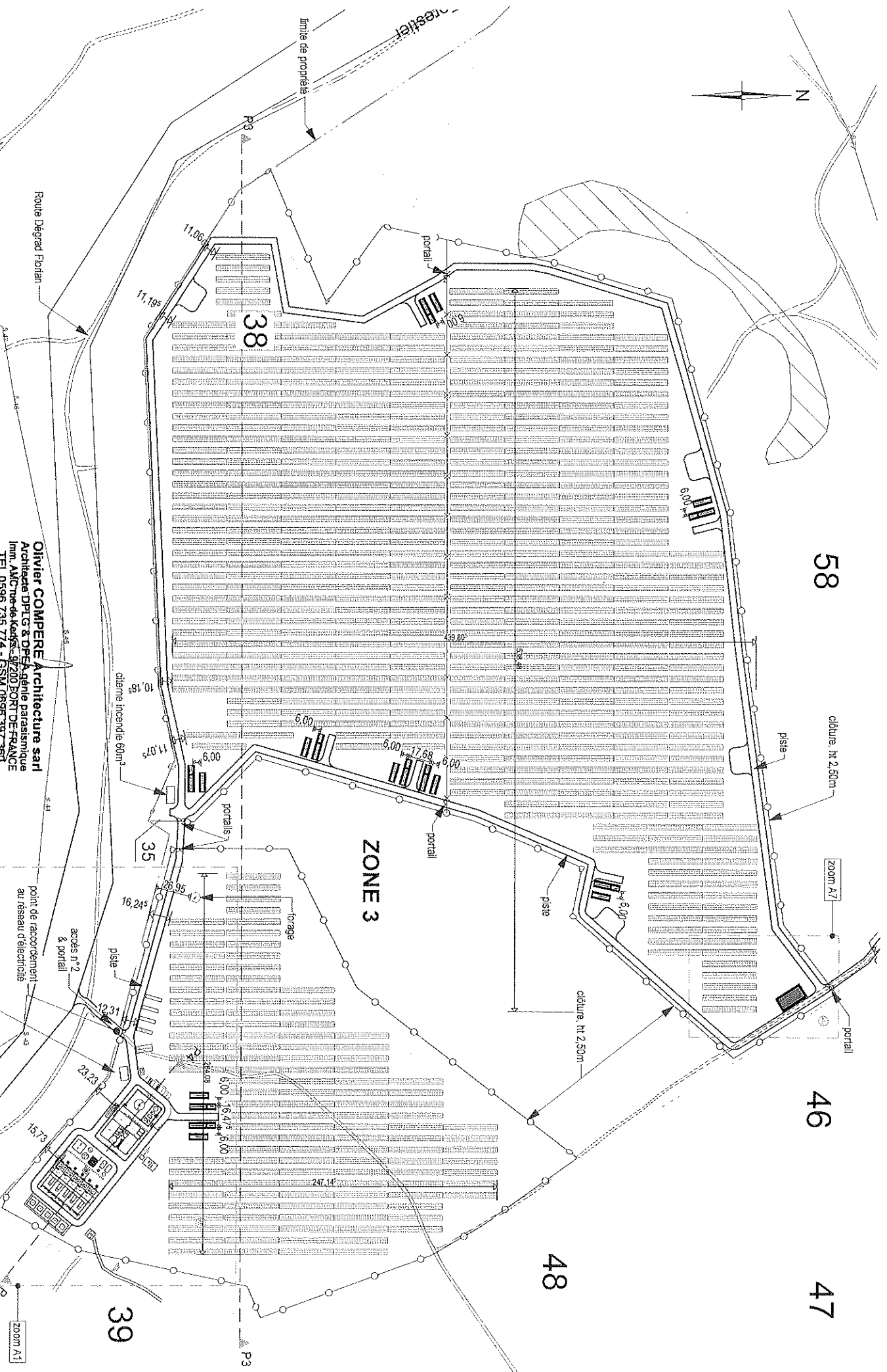
ZONE 1



Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés comme plans d'exécution sur chantier.

Olivier COMPERE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPEA, agence parasismique
 Imm. ANC-trois-de-kasse - 97200 BORT-DE-FRANCE
 TEL. 0596 735 774 - GSM 0695 397 360
 E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : 519626
 N° RCS : 5196 837 84 593

Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaïque à Puissance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/2500 - Zone 2
 © Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : PC - Date : 15/01/2021, 12:00 - Echelle : 1/2500
 MANA LAUSSAT



Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
comme plans d'exécution sur chantier.

1564

Olivier COMPERE Architecture sarl
Architecte DPLG & DP&A Agence paraisiamique
Imm. ANC'Tne-de-kaons - 97200 BORT-DE-FRANCE
TEL. 0596 736 774 - GSM 0695 397 350
E-mail : olivier.comper@wanadoo.fr
N° d'inscription au C.A.A. : 15928
N° RCS : TMF 837 044 833

Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaique à Puissance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/2500 - Zone 3
© Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : PC - Date : 15/01/2021, 12:00 - Echelle : 1/2500

MANA LAUSSAT

zoom A1

39

P3

ZONE 3

48

48

47

46

58

38

11.06

11.19

6.00

6.00

17.68

6.00

10.19

11.07

16.24

26.95

12.31

23.23

15.73

6.00

16.47

5.00

247.14

cloture ht 2.50m

piste

zoom A7

portail

cloture ht 2.50m

piste

portail

portails

portails

portails

portails

portails

portails

portails

portails

portails

Route Dégard Florian

limite de propriété

Route de la Vallée

cloture ht 2.50m

piste

zoom A7

portail

cloture ht 2.50m

piste

portail

portails

portails

portails

portails

portails

portails

portails

portails

portails

Route Dégard Florian

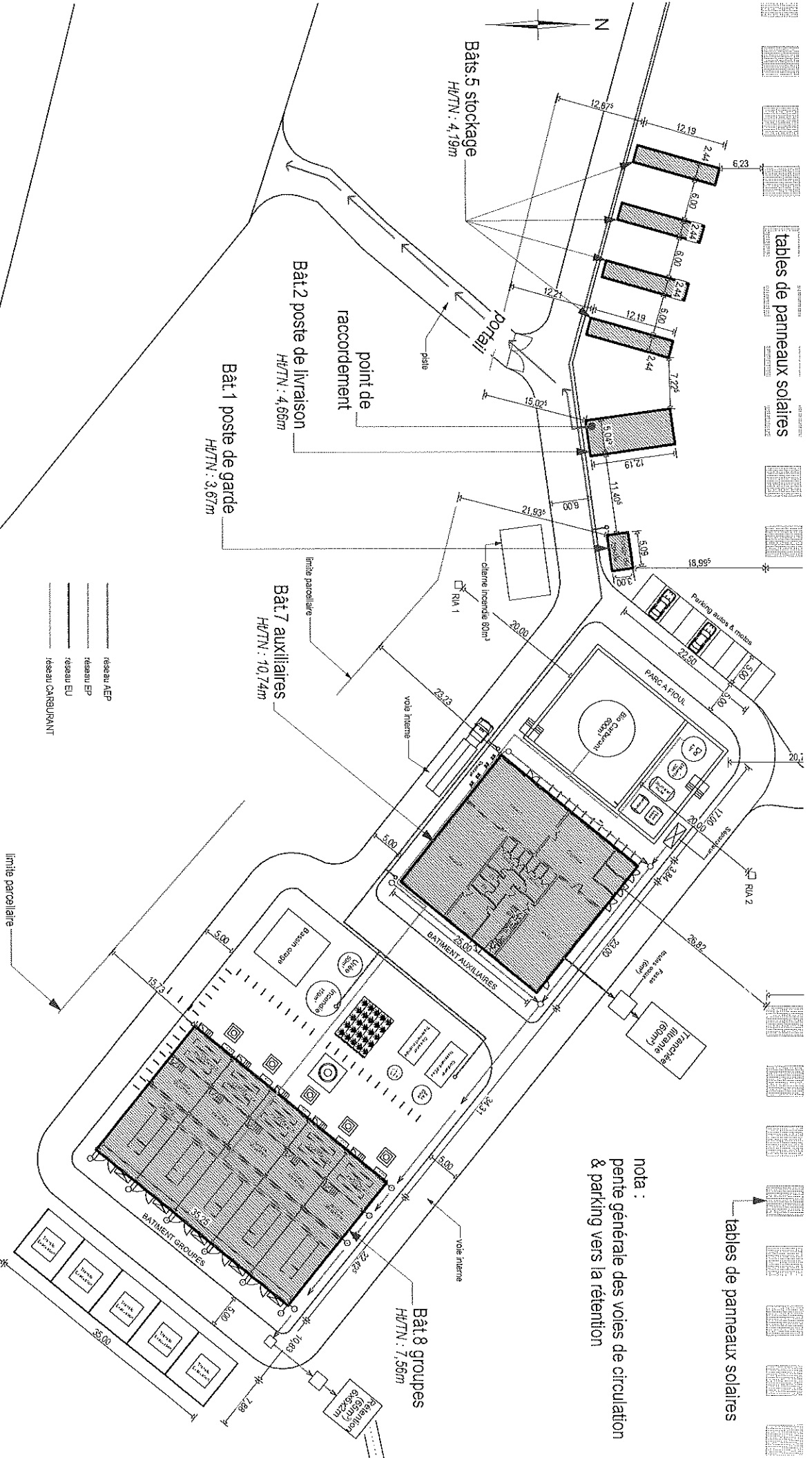
limite de propriété

Route de la Vallée

tables de panneaux solaires

tables de panneaux solaires

nota :
pente générale des voies de circulation
& parking vers la rétention



- réseau AEP
- réseau EP
- réseau EU
- réseau CARBURANT

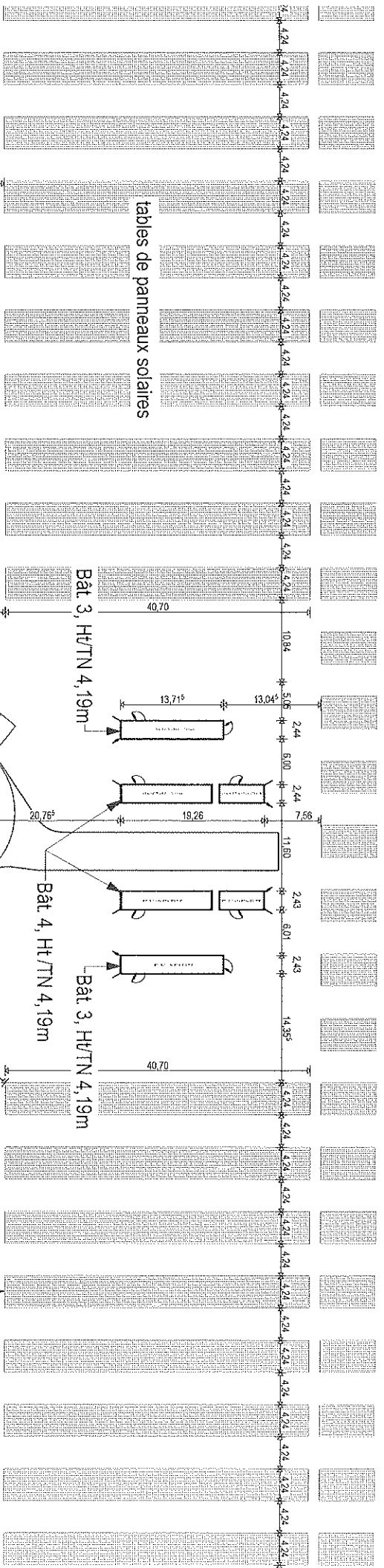
Masse zoom A1

Olivier COMPERE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPA Agence parisienne
 Im. AMCTre de Kérys - 17200 PORT DE FRANCE
 TEL 0596 735 774 - GSM 0698 397 350
 E-mail : olivier-comperere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : 519626
 N°RCS : TMO 837 844 893

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
comme plans d'exécution sur chantier.

Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaïque à Puissance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/500 - Zoom A1 (pt)
 © Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : PC - Date : 15/01/2021, 12:00 - Echelle : 1:500

MANA LAUSSAT



tables de panneaux solaires

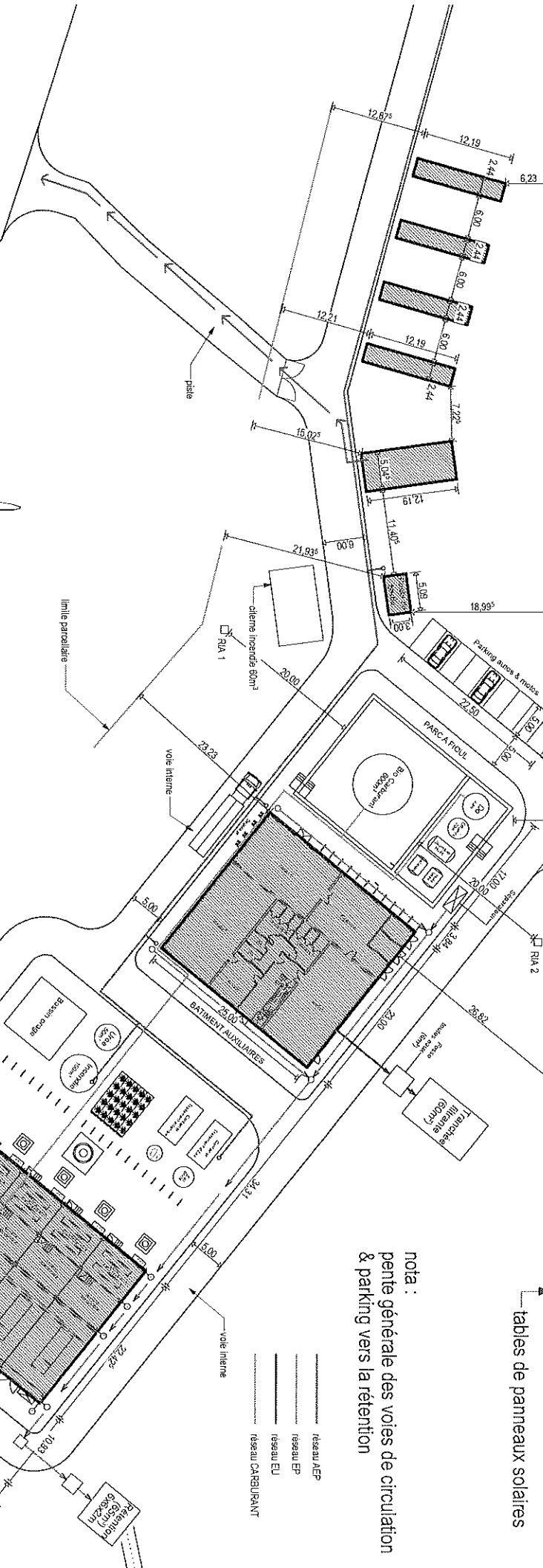
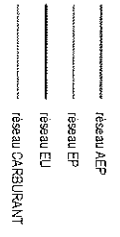
Bât 3, Ht/TN 4,19m

Bât 4, Ht/TN 4,19m

Bât 3, Ht/TN 4,19m

tables de panneaux solaires

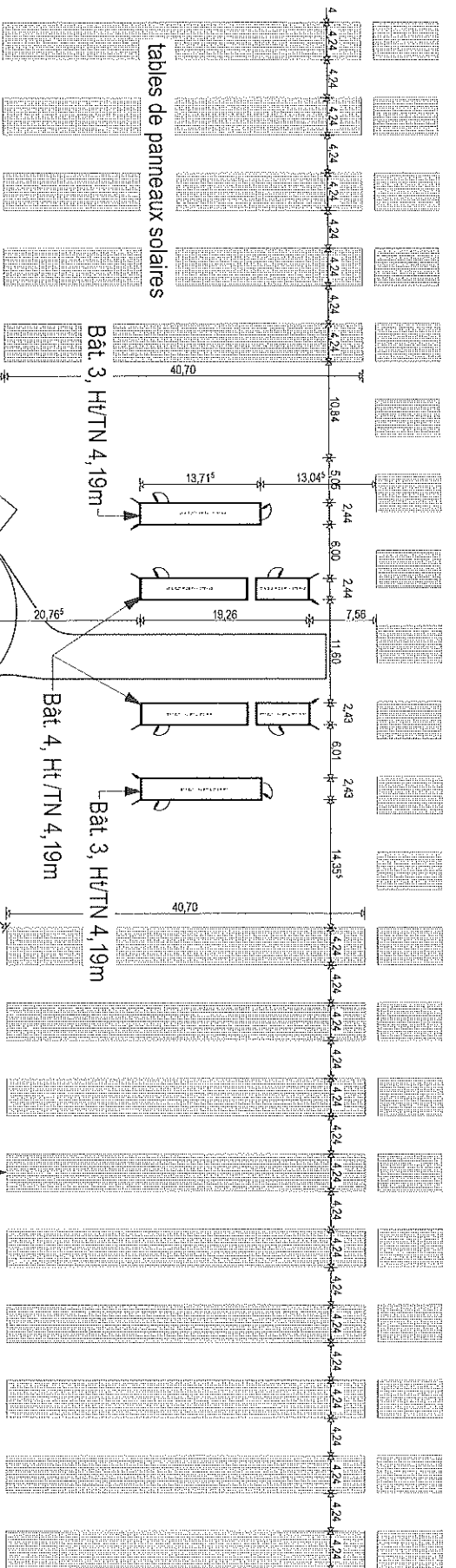
nota :
pente générale des voies de circulation
& parking vers la rétention



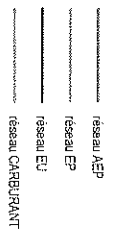
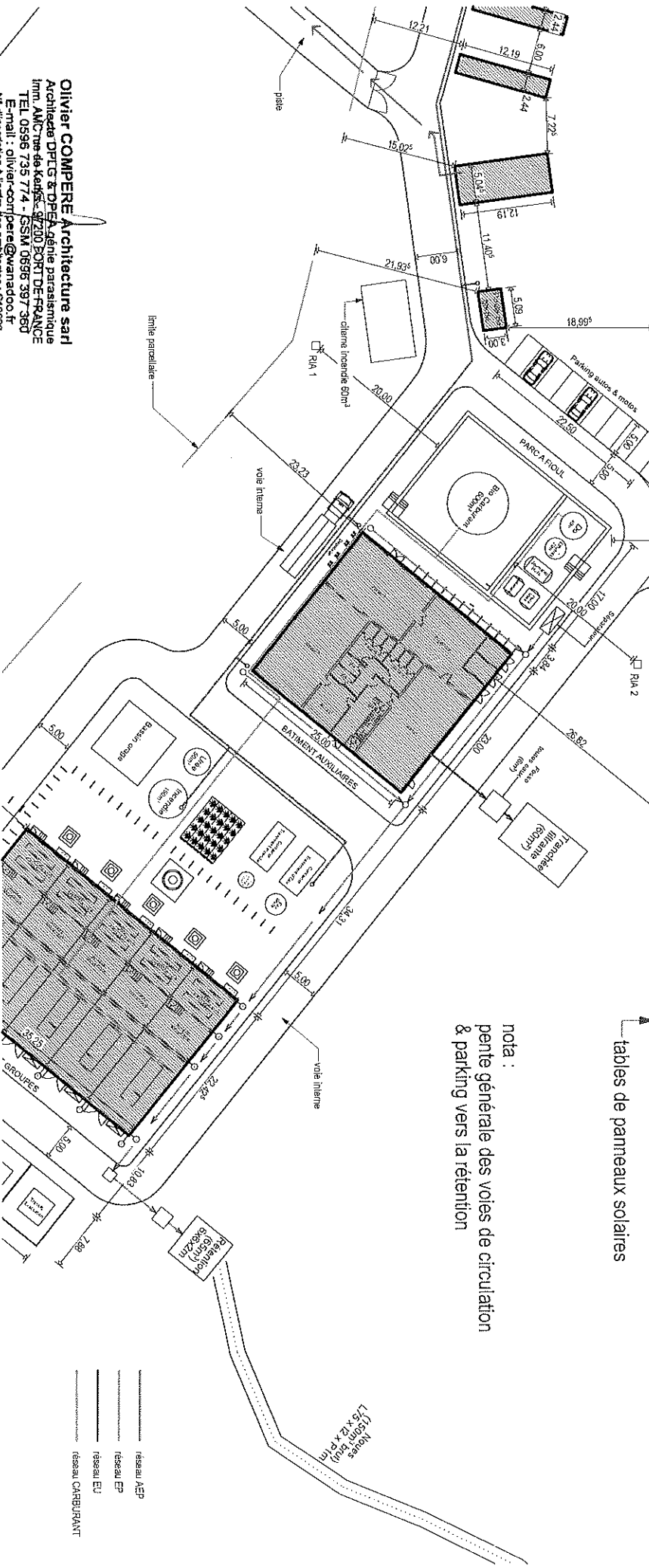
Olivier COMPERE Architecture sarl
Architecte DPLG & DPE&A agréé parastatique
10m, Allée de Kéris, 81200 SONT DE FRANCE
TEL 0596 735 774 - GSM 0596 397 360
E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
N° d'inscription à l'ordre des architectes : 519626
N° RCS : IMC 837 844 883

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
comme plans d'exécution sur chantier.

Masse ZOOM A1
Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaïque à Puisseance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/500 - Zoom A1 (p2)
© Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : P.C. - Date : 15/01/2021, 12:00 - Echelle : 1/500
MANA LAUSSAT



nota :
 pente générale des voies de circulation
 & parking vers la rétention



Olivier COMPERE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPLA, génie parasismique
 Imm. AMCTus de Kays - 97200 FORT DE FRANCE
 TEL: 0596 735 774 - GSM 0696 397 360
 E-mail : olivier-comper@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : 519628
 N° RCS : IMF 837 844 893

MANA LAUSSAT
 Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaïque à Puissance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/500 - Zoom A1 (b3)
 @ Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : PC - Date : 15/01/2021 - 12:00 - Echelle : 1:500

Fon989

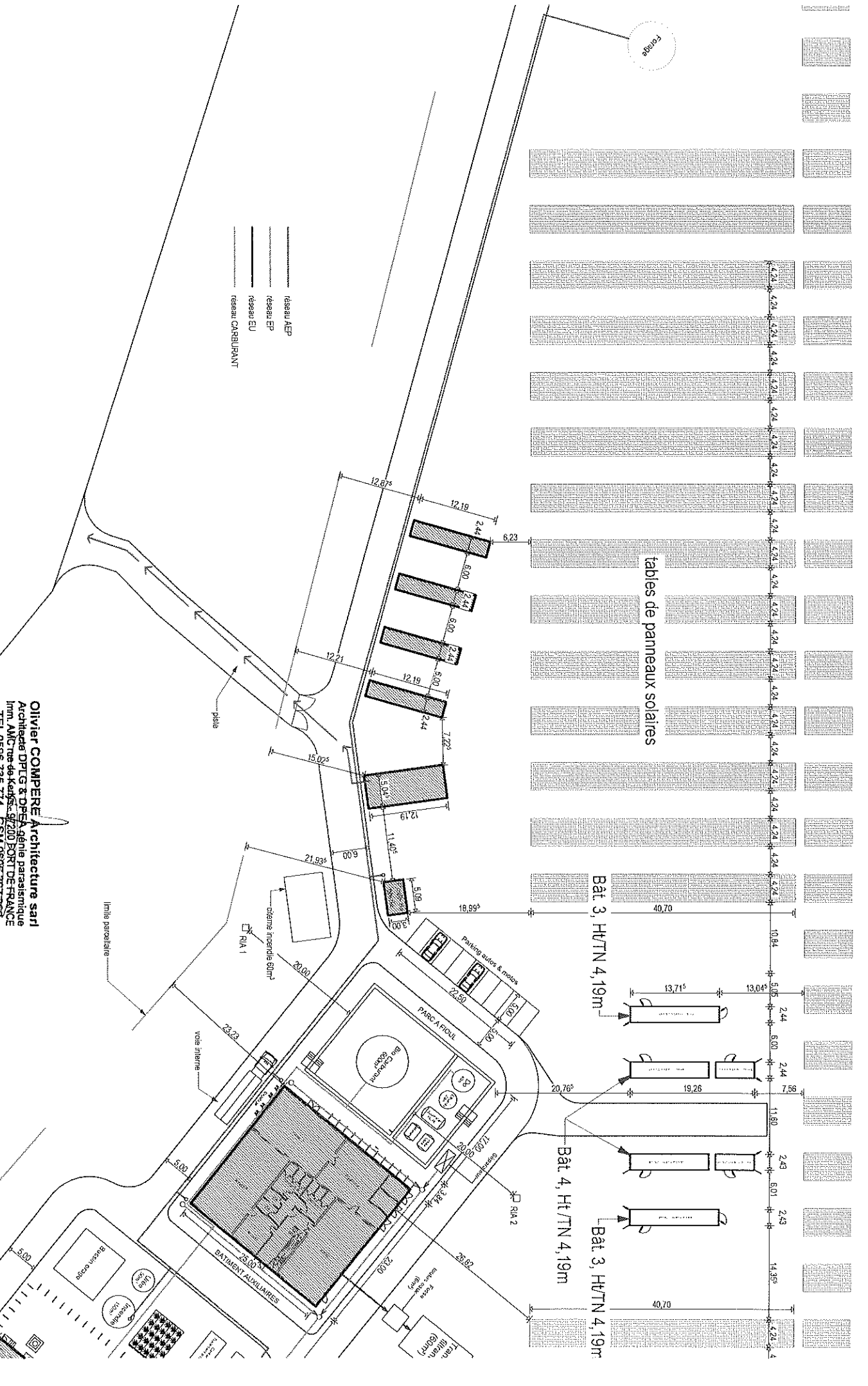
- réseau AEP
- réseau EP
- réseau EU
- réseau CARBURANT

tables de panneaux solaires

Bât. 3, H/TN 4,19m

Bât. 4, H/TN 4,19m

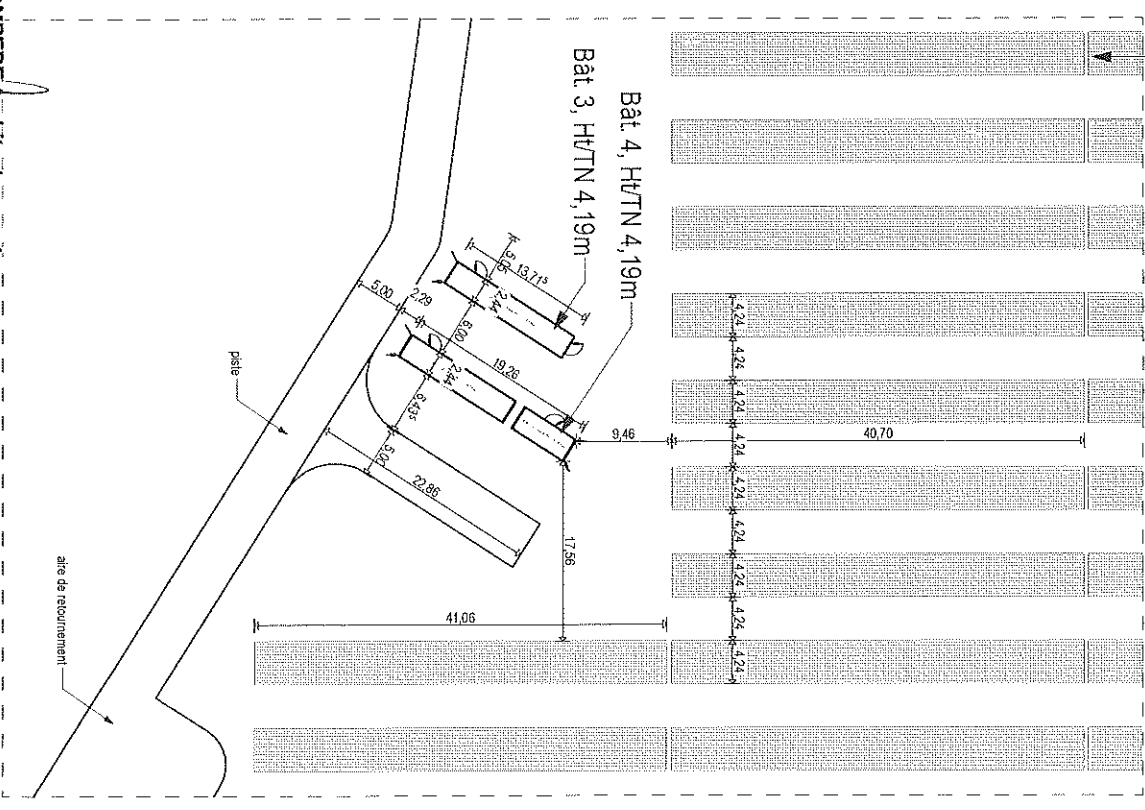
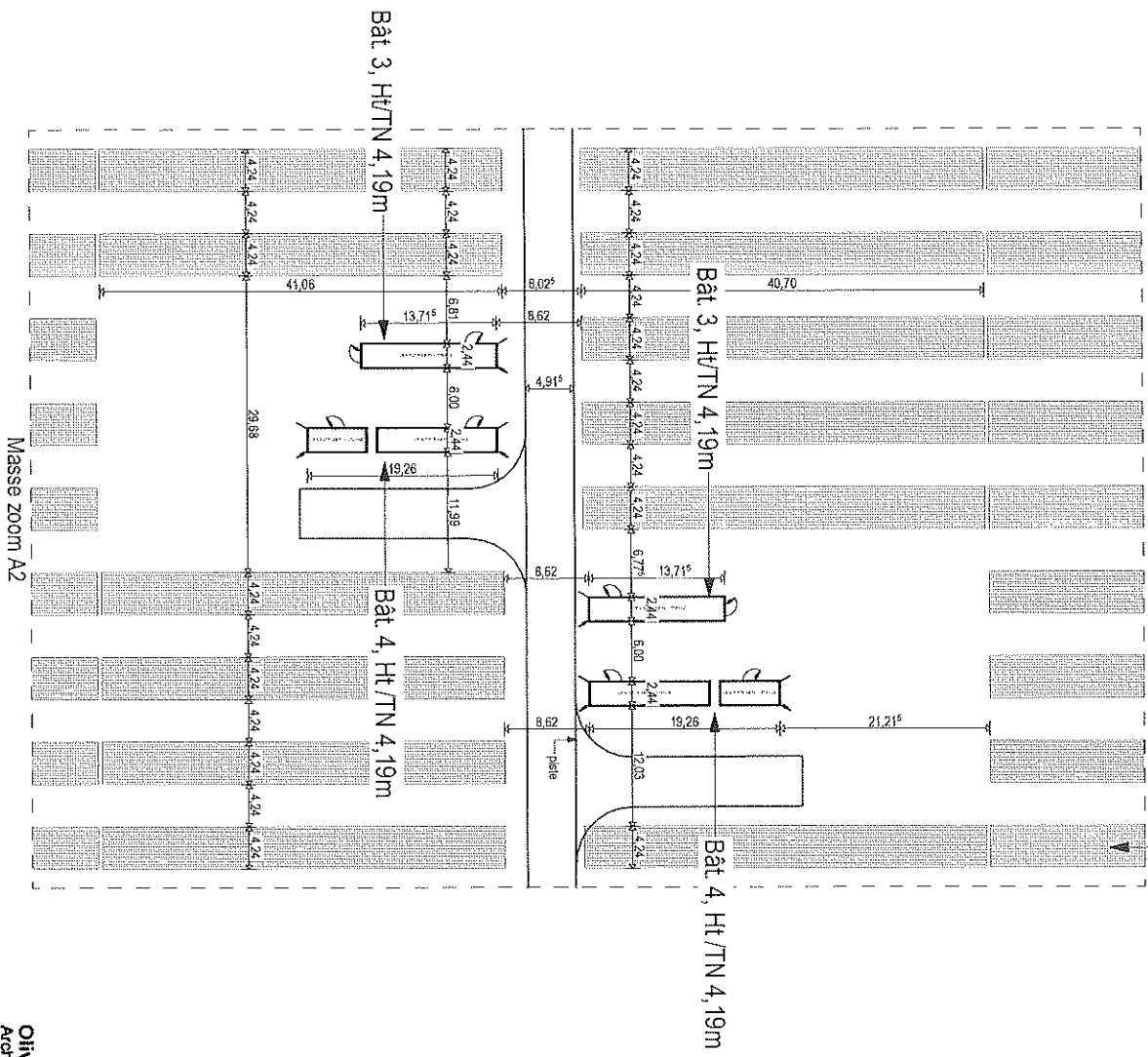
Bât. 3, H/TN 4,19m



Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés comme plans d'exécution sur chantier.

OLIVIER COMPERE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DESA agence parisienne
 Imn: ANC rue de Kadès - 87200 PORT DE FRANCE
 TEL 0598 735 774 - GSM 0696 397 360
 E-mail : olivier-comperere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19526
 N° RCS : IM185594255011 A1

MANA LAUSSAT
 Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaïque à Puissance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/500 - Zoom A1 (p4)
 @ Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : PC - Date : 15/01/2021 - 12:00 - Echelle : 1/500



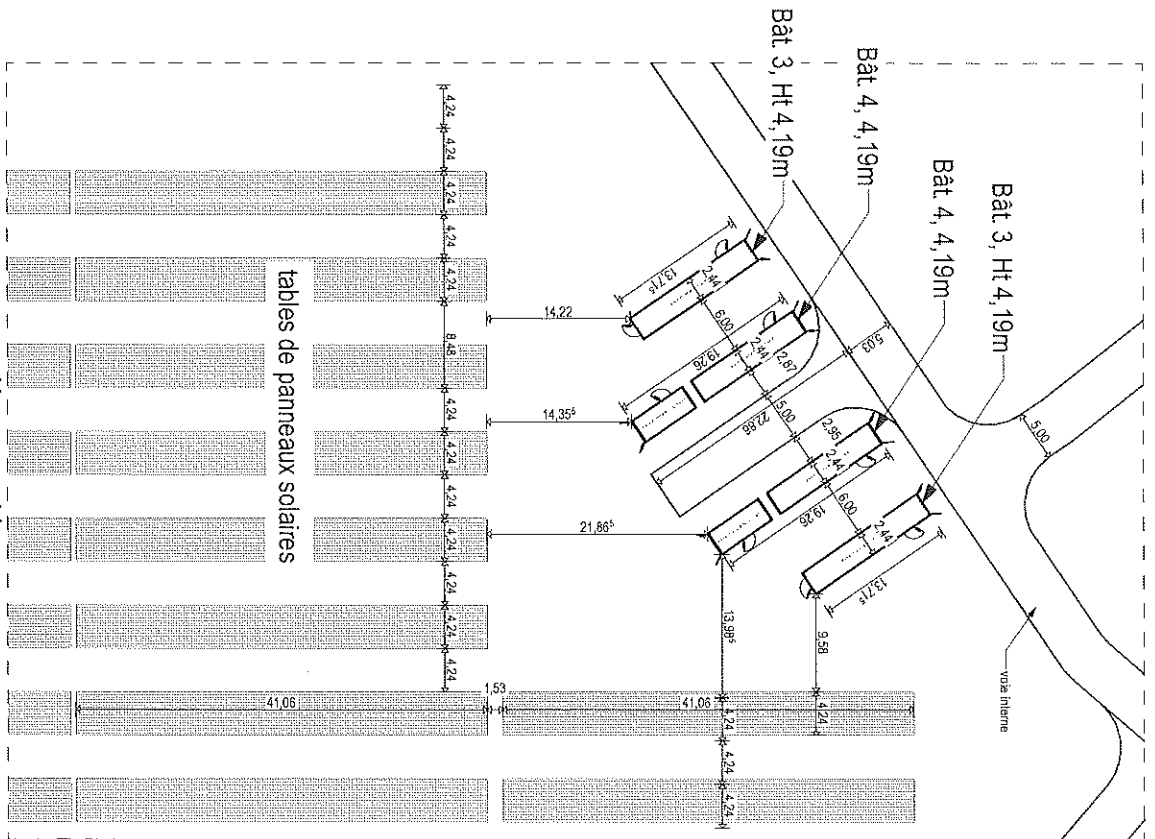
tables de panneaux solaires

Olivier COMPERE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPA, Agence parasismique
 Imm. AMC rue de Kelders - 21010 BORT DE FRANCE
 TEL 0596 735 774 - GSM 0696 397 367
 E-mail : olivier-comperere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : 519628
 N°RCS : TMO 837 844 893

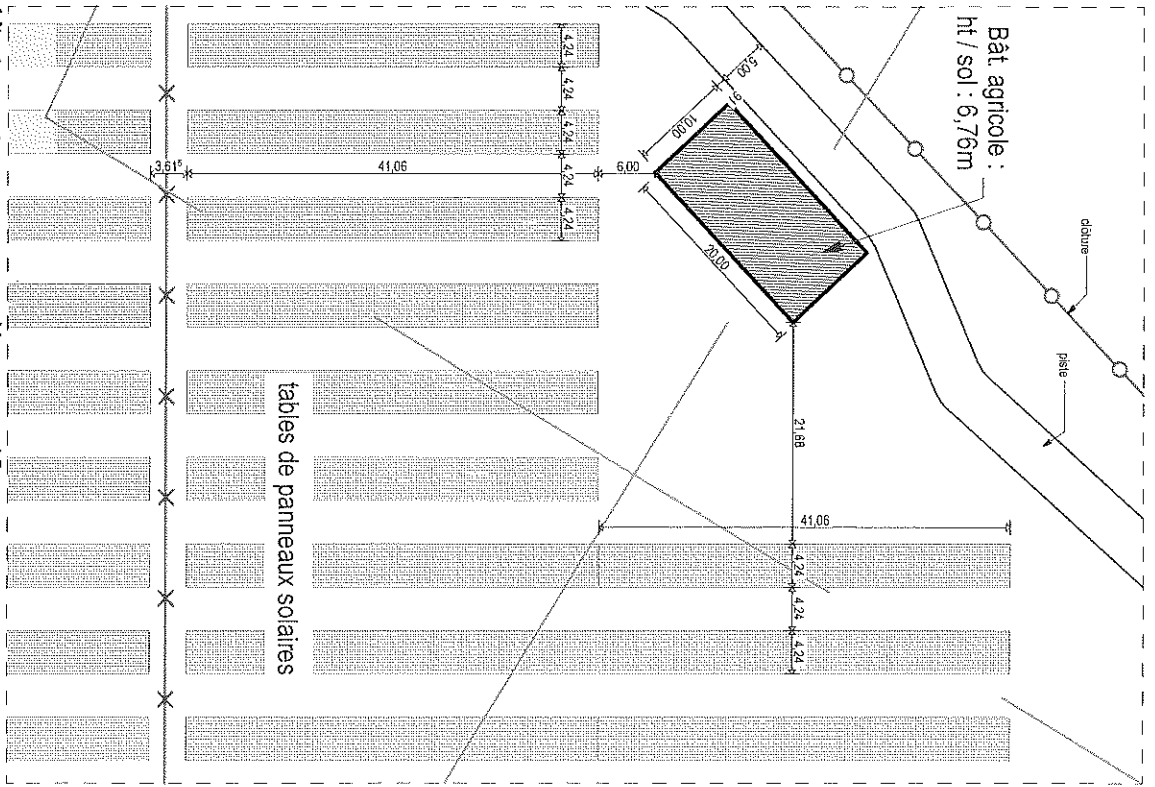
Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.

Travaux d'aménagement d'une Centrale Agrivoltaïque à Puissance Garantie - PC2 : Plan de masse 1/500 - Zoom A2 & A3
 © Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : PC - Date : 15/01/2021, 12:00 - Echelle : 1:500

MANA LAUSSAT



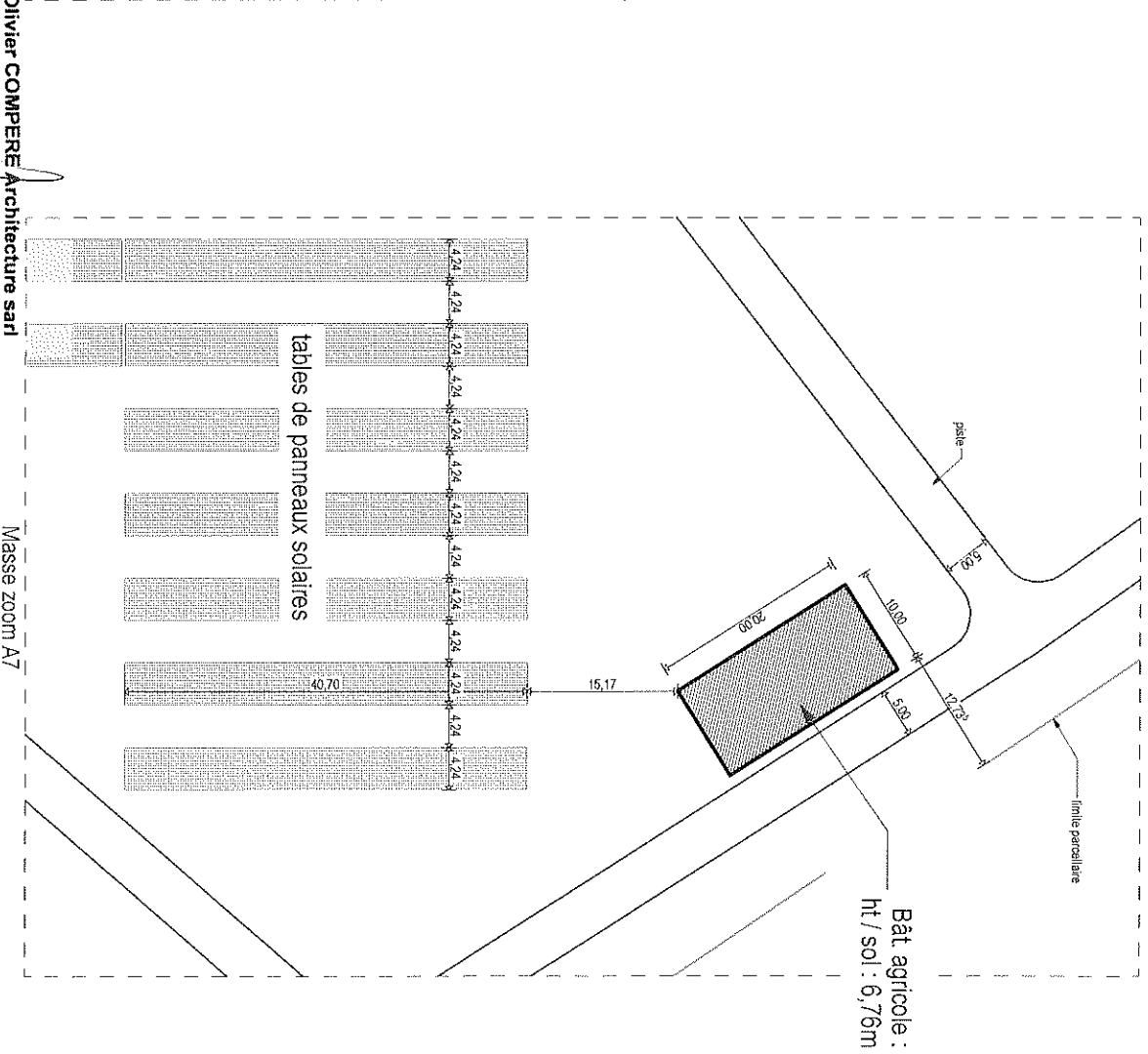
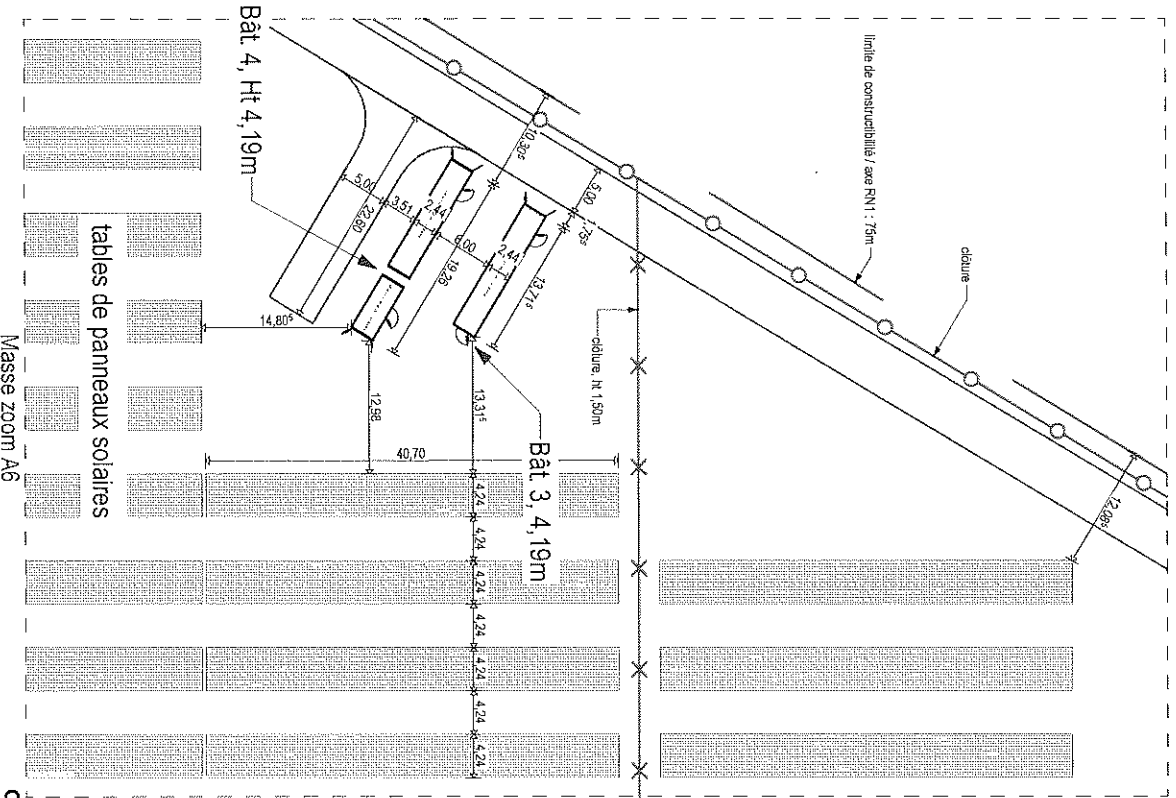
Masse zoom A4



Masse zoom A5

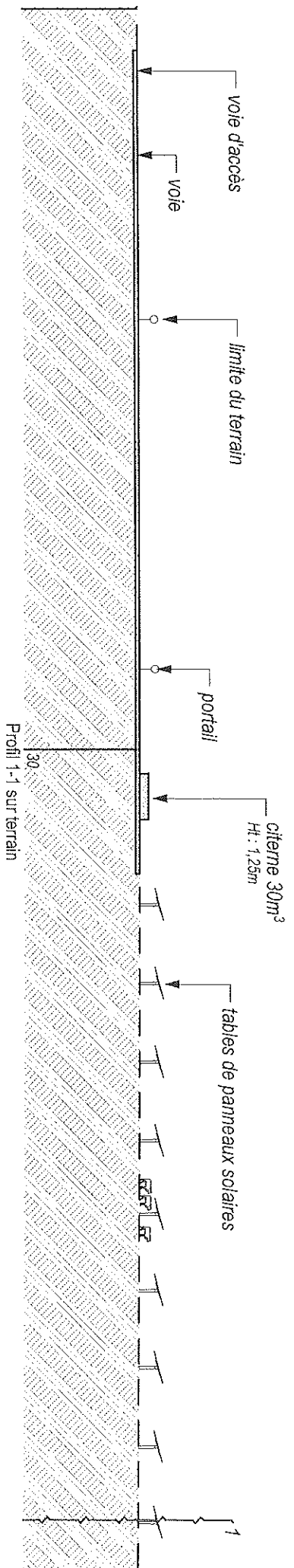
OLIVIER COMPÈRE Architecture sarl
 Architecture DPTG & DEEA agence parasismique
 Imn. AKC rue de Kerdic - 87200 SORT DE FRANCE
 TEL 0596 735 774 - GSM 0696 397360
 E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19626
 N° RCS : IMC 837 844 853

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.

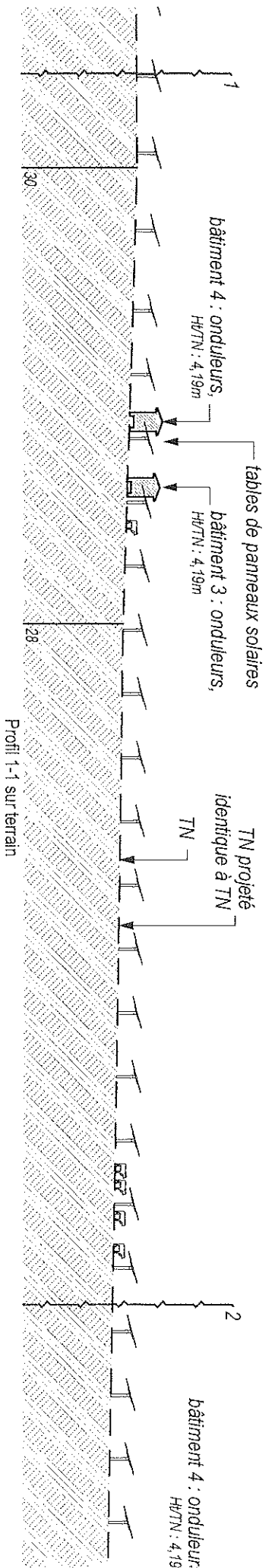


Olivier COMPÈRE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPA - 1^{er} degré parasismique
 Im. A.M.C. rue de Keirys - 57200 BORT DE FRANCE
 TEL 0596 735 774 - GSM 0696 397 360
 E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19626
 N°RCS : TWC 837 844 893

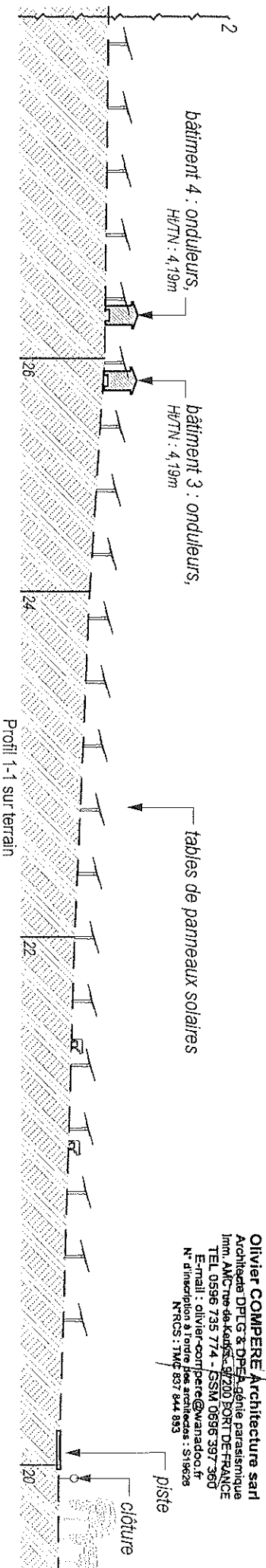
Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.



Profil 1-1 sur terrain



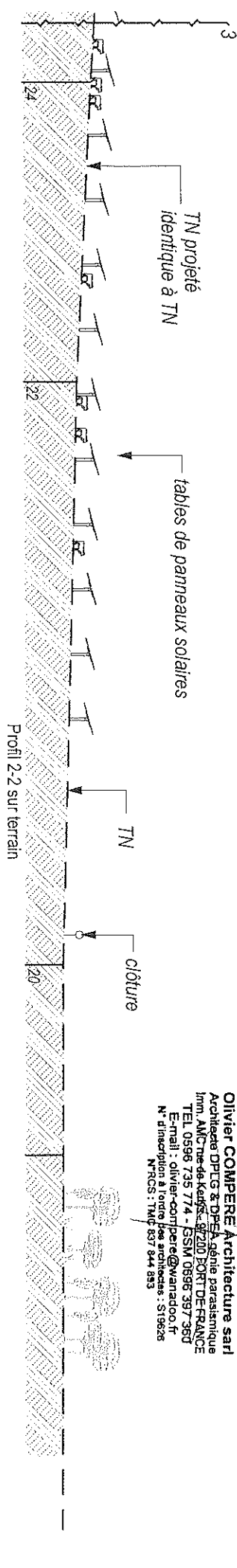
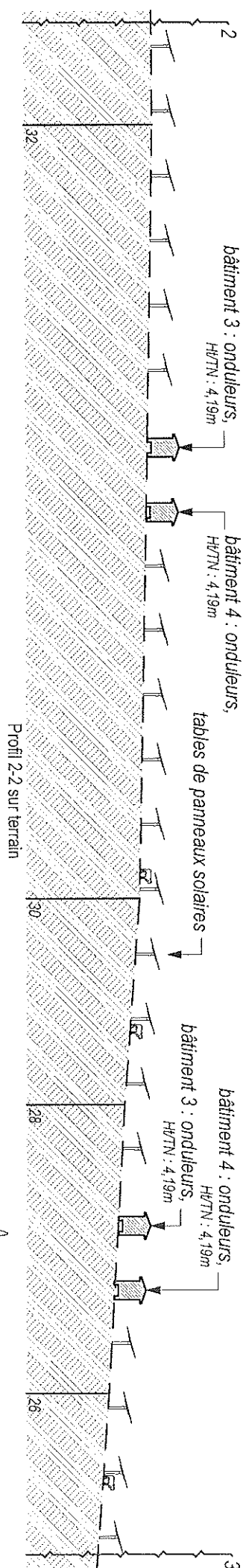
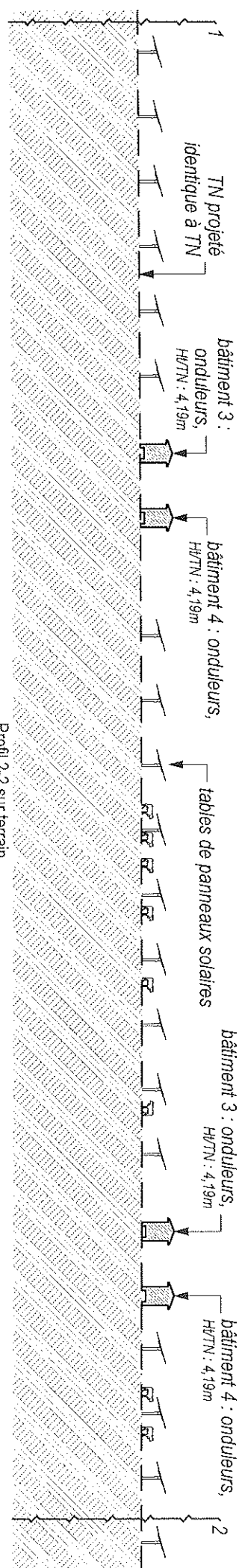
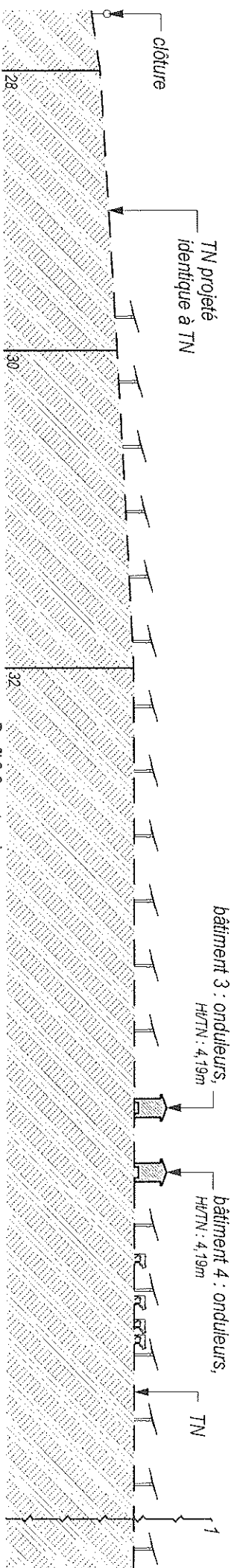
Profil 1-1 sur terrain



Profil 1-1 sur terrain

Olivier COMPÈRE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DITP - Agence parasismique
 Imm. AMCTree de Kaysersgraben 200 BORD DE FRANCE
 TEL 0596 735 774 - GSM 0696 397 360
 E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19626
 N°RCS : TMC 837 644 883

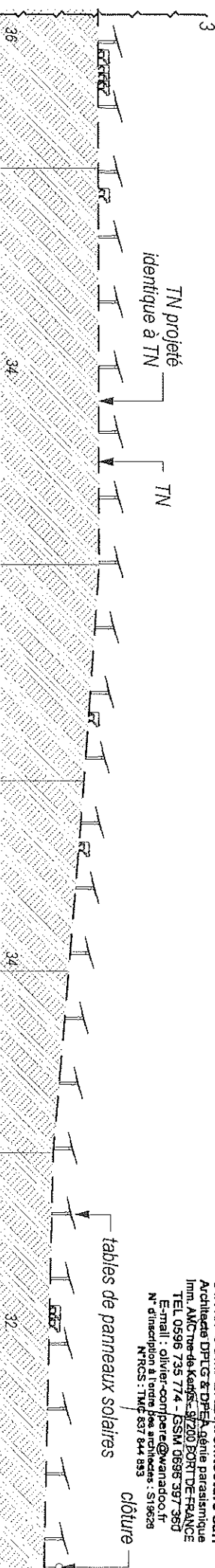
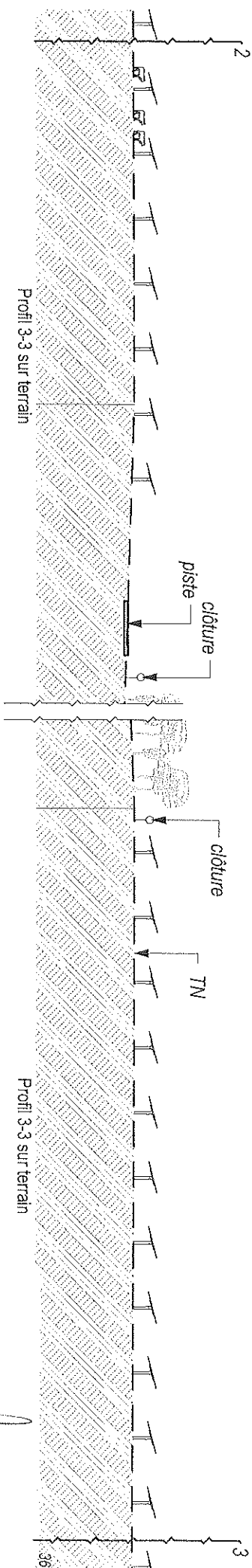
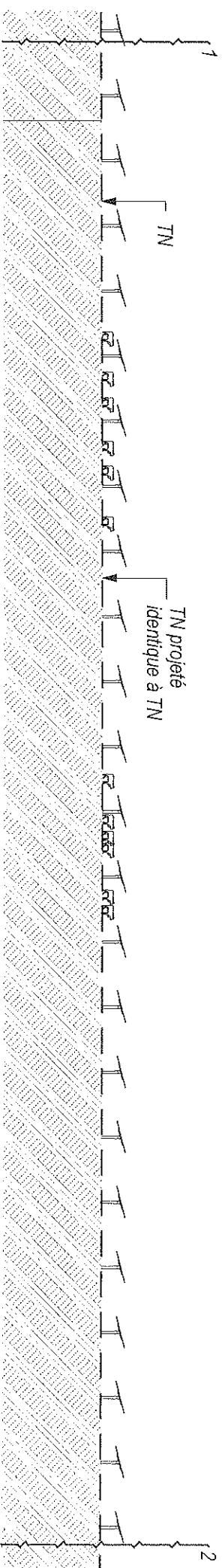
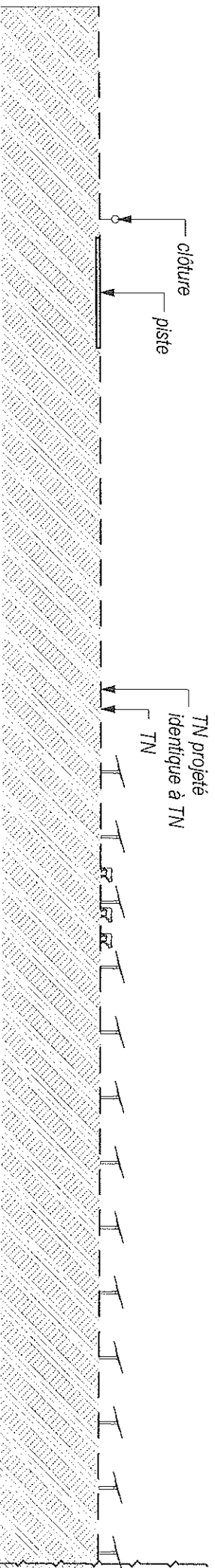
Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.



Olivier COMPERE Architecture sarl
 Architects DPIC & DP&A g nie parasismique
 Imn. A.M.C. rue de K lges, 87 200 BORT DE FRANCE
 TEL 0598 735 774 - GSM 0598 397 360
 E-mail : olivier-comperre@wanadoo.fr
 N  d'inscription   l'ordre des architectes : S19626
 N  RCS : TMC 837 844 893



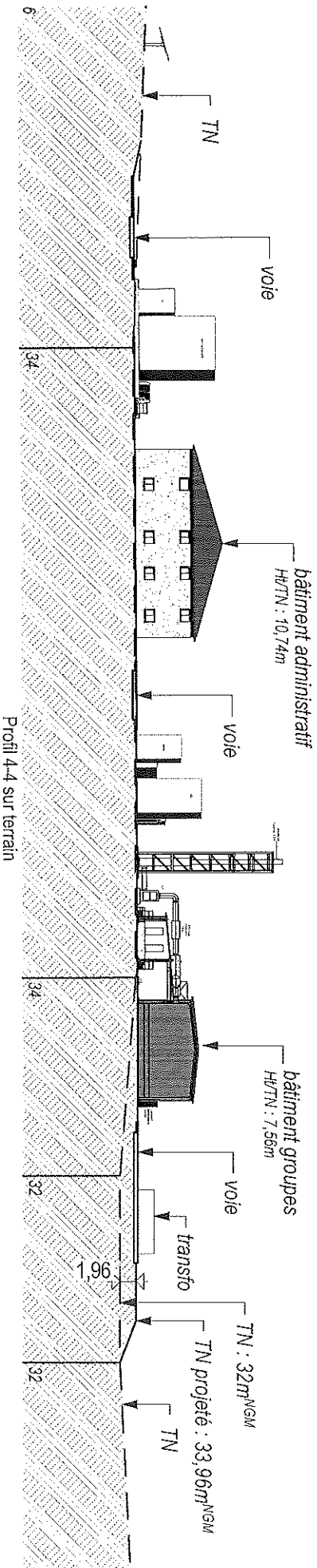
Nota : les plans de permis de construire ne peuvent  tre utilis es
 comme plans d'ex cution sur chantier.



Olivier COMPÈRE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPE Agente parasismique
 Imn. AMCms-de-Kendz - 57200 BORD-DE-FRANCE
 TEL. 0596 735 774 - GSM 0698 397 350
 E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19626
 N° RCS : TMC 837 844 833

tables de panneaux solaires

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 contre plans d'exécution sur chantier.



Profil 4-4 sur terrain

Olivier COMPÈRE Architecture sari
 Architecte DPLG & DPA, génie parasismique
 Imm. AMC, rue de Kéfers, 87200 PORT-DE-FRANCE
 TEL. 0598 735 774 - GSM 0898 397 367
 E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : 519828
 N°RCS : TMC 837 844 883

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.

Pièce PC4 : Notice décrivant le terrain et les constructions

1) L'état initial du terrain et de ses abords

Le terrain d'accueil de l'opération est situé à l'Est de la commune de Mana, au lieu-dit « Laussat ».

L'opération occupe 13 parcelles d'une contenance totale de 4 024 307m² : AZ 34, AZ 35, AZ 36, AZ 38, AZ 39, AZ 46, AZ 47, AZ 48, AZ 56, AZ 58 et F 1207.

Le projet s'intègre au droit d'une exploitation agricole d'élevage de bovins.

La zone est bordée :

- A l'Ouest par la route nationale N°1,
- Dans toutes les directions par une zone forestière et des savannes herbacées.

Le terrain se caractérise par une composition mixte de fiches herbacées et de prairie artificielles servant à l'élevage de Brahmane et dans une moindre mesure d'habitats forestiers hydromorphes et de boisements drainés.

Sur le plan topographique, le terrain est caractéristique des reliefs des zones de sable blanc, avec des plateaux longitudinaux et crêtes en orientation Est/Ouest séparés de petites criques temporaires ou secondaires. Un terrassement de la zone d'implantation de la zone des bâtiments « Auxiliaires » et « Groupes » est prévu mais cette zone étant déjà en grande partie plate, la topographie du terrain ne sera que très faiblement impactée. Pour la centrale agricole aucun terrassement n'est nécessaire à l'implantation des structures qui vont supporter les panneaux solaires.

Sur le site, des bâtiments agricoles et d'exploitation sont présents au Sud-Ouest de la zone 1. Le projet est construit dans la continuité de l'exploitation existante afin de permettre la poursuite aisée et cohérente de l'activité d'élevage au droit de l'installation et sous les structures de support des panneaux solaires. L'accès à la centrale se fait par deux accès : un au Nord-est de la parcelle via la route nationale 1 ; le 2^{ème} accès au Sud depuis la route Degrad Florian pour la zone bâtiments « Auxiliaires » et « Groupes ».

Sur le Plan Local d'Urbanisme, l'emprise clôturée du projet est située en zone A qui autorise explicitement « les installations et les ouvrages nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif » et « les équipements d'intérêt public ».

2) Présentation du projet

La présente demande de Permis de construire porte sur la réalisation d'une centrale agricole hybride à puissance garantie de 10 MW. Elle est composée d'une installation agricole de 60 MWc, d'un ensemble de systèmes de stockage d'énergie par batteries d'une capacité d'environ 133 MWh et de moteurs d'appoint d'une puissance cumulée de 6 MWc fonctionnant au biocarburant afin d'assurer un complément de production les journées où il y a un déficit d'ensoleillement et de deux bâtiments agricoles de contention des animaux et de

stockage des fourrages.
Cette centrale fournira au gestionnaire de réseau une énergie renouvelable, prévisible et à puissance garantie 24h/24 et 7/7 afin de satisfaire une partie des besoins en électricité d'origine renouvelable de base du réseau électrique :

- 10 MWc nets entre 8h et 22h
- 7 MWc nets entre 22h et 8h

Le projet présenté répond à chacun des besoins exprimés par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) :

- Il est situé dans l'Ouest Guyanais, et permet de produire localement de l'électricité propre à partir de sources renouvelables (solaire et biocarburant) ;
- Il fournit un moyen de base à puissance garantie (10 MW) avant 2023 et fournit à EDF une énergie prévisible, à puissance constante garantie 24h/24 7j/7 ;
- Il permet d'assurer une meilleure sécurité du réseau en fournissant des services au gestionnaire de réseau,
- Il permet de produire environ 72 GWh/an d'ENR de base supplémentaire (et non intermittent), soit une augmentation d'environ 8% de la part d'ENR dans le mix électrique de la Guyane et diminue la dépendance du territoire aux énergies fossiles.

La demande de Permis de Construire est faite pour le compte d'ALBIOMA SOLAIRE ORGANABO, représentée par M. BOURDEAU DE FONTENAY Nicolas.

2.1 Les aménagements prévus pour le terrain

La future centrale comportera 1 bâtiment technique « poste de livraison et de supervision », 4 bâtiments comprenant de « stockage », 1 bâtiment poste de garde, 1 bâtiment administratif, 1 bâtiment groupes, 2 bâtiments agricoles, 30 bâtiments comprenant des « onduleurs », 30 bâtiments comprenant des « batteries » et 1924 tables agricoles de 78 panneaux solaires. Cela représente donc 150 072 panneaux pour une surface totale de 332 025m².

Chaque bâtiment sera équipé d'extincteurs adaptés au risque et en nombre suffisant. Une citerne de 30 m³ est prévue à proximité immédiate du poste de livraison, et une autre au Nord de la Zone 1.

Il est prévu la réalisation de 9 places de stationnement en surface avec aire de retournement, pour le personnel de maintenance et les intervenants techniques occasionnels.

Le site sera protégé par une clôture de 2,50m de hauteur, fermé par un portail et sera gardienné et vidéo surveillé. Ces différentes zones seront compartimentées en petites zones par des clôtures agricoles (hauteur 1,50m).

2.2 Implantation, organisation, composition et volumes des constructions nouvelles par rapport aux constructions et paysages avoisinants

La zone d'implantation de la centrale a été sélectionnée pour son faible impact sur la faune et la flore locale. L'étude d'impact réalisée sur ce projet permet d'assurer le respect de l'environnement selon les normes en vigueur. Les bureaux d'études mandatés s'appuient sur des expertises faunistiques et floristiques. Les zones à fort enjeu (zones présentant les enjeux écologiques les plus marqués, dont les zones humides et zones densément boisées) ont fait l'objet de mesures d'évitement. Il faut par ailleurs noter que le projet ne nécessite pas

Olivier COMPERE Architecture sari
Architecte DPLG et OFSA, génie parasismique
Imm. AMCine-de-Kayss, 1200 PORT DE FRANCE
TEL. 0596 735 774 - GSM 0596 397 360
E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
N° d'inscription à l'ordre des architectes : 519626
N° RCS : IMC 837 844 953

Travaux d'aménagement d'une Centrale Agricole à Puissance Garantie - PC4 : Notice
MANA LAUSSAT
© Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : PC - Date : 15/01/2021 - 12:00

d'opération de défrichement.

Le projet est sans conflit d'usage puisqu'il a été conçu et développé pour permettre en même temps, la poursuite de l'élevage bovin, et la production d'électricité propre et renouvelable. Les structures agricoles sont surélevées pour permettre la libre circulation des bovins, un ombrage adapté au zénilh et implantées afin que le couvert végétal soit optimisé (voir dossier d'incidence agricole et étude d'impact).

Les différents locaux seront réparés sur le site en fonction des impératifs techniques liés à la transformation et au transport de l'énergie produite.

Le poste de garde sera un simple parallépipède béton surmonté d'une toiture en tôle de 4 pans. Il aura une hauteur de TN à toiture finie inférieure à 3,67m.

Le bâtiment administratif sera un simple parallépipède béton de 2 niveaux contenant des bureaux, une chambre avec salle de bains et des locaux techniques. Il aura une hauteur de TN à toiture finie inférieure à 10,74m.

Les bâtiments groupes et agricoles seront constitués d'une ossature métallique couverte par une toiture en tôles 2 pans. Ils auront respectivement une hauteur de TN à toiture finie inférieure à 7,56m et 6,77m.

Les bâtiments destinés à recevoir les appareillages électriques seront constitués de containeurs de 20 pieds, 40 pieds et 45 pieds, habillés d'une sur-toiture 2 pans inclinés en tôle. Ils auront une hauteur moyenne de TN à toiture finie inférieure à 4,19m.

2.3 Traitement des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limite de terrain

La clôture extérieure sera constituée d'une partie verticale de hauteur 2,00m composée de poteaux en alliage d'aluminium supportant un grillage plaqué. Le grillage de type tressé et défensif 50 x 50 mm environ, est constitué de fil d'aluminium de diamètre minimal 3 millimètres. Elle sera surmontée d'un bavoulet portant sa hauteur totale à 2,50m, des aménagements adaptés seront mis en œuvre au niveau des clôtures afin de faciliter la circulation de la faune sauvage.

Les portails seront constitués d'un vantail coulissant. Il sera composé d'un remplissage à barreaudage droit et aura une hauteur totale de 2,20m.

2.4 Matériaux et couleurs des constructions

Les ouvrages béton et les ossatures métalliques des bâtiments seront en « blanc cassé ».

Toutes les toitures seront réalisées en tôle ondulée laquée vert suivant nuancier du fabricant.

La clôture sera en alliage d'aluminium naturel. Le portail sera réalisé en acier galvanisé laqué vert forêt.

2.5 Espaces libres et plantations

Les espaces laissés libres seront entretenus pour éviter toute végétation anarchique susceptible de nuire au bon fonctionnement des installations.

Les espaces sous les structures agricoles, sont réservées au cheptel bovin déjà présent sur site.

2.6 Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

L'accès au terrain se fera au Nord-est de la parcelle depuis la route nationale n°1.

L'accès aux bâtiments « Groupes » et « Auxiliaires » se fera depuis la route Degrad Florian en quittant la route nationale n°1. Cet accès fait l'objet d'une demande de servitude de passage à l'ONF (en attente de réponse). A défaut, l'accès au site se fera par l'entrée située au Nord du projet. Le stationnement des véhicules à l'intérieur du site se fera à proximité du bâtiment « local d'exploitation ».

Les différents locaux seront accessibles par les véhicules de maintenance par un quadrillage de chemins de desserte interne carrossables.

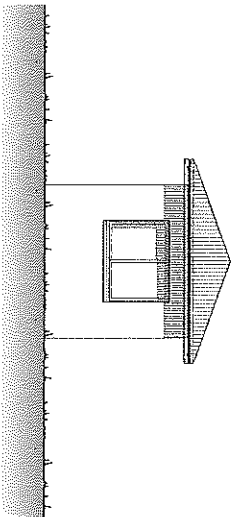
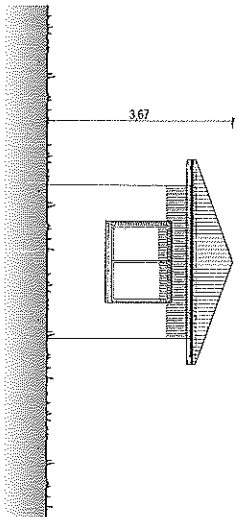
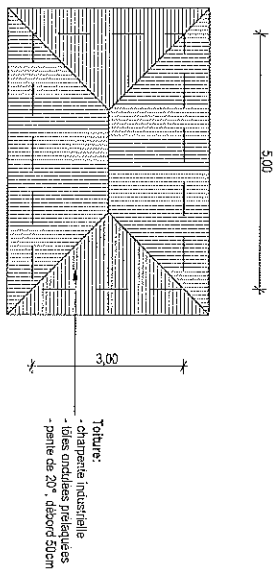
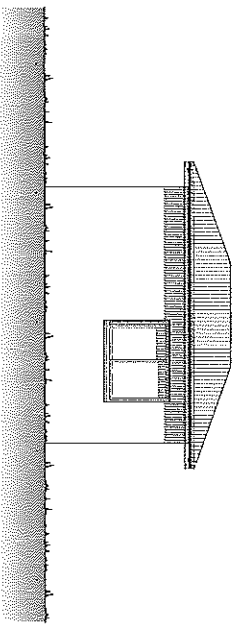
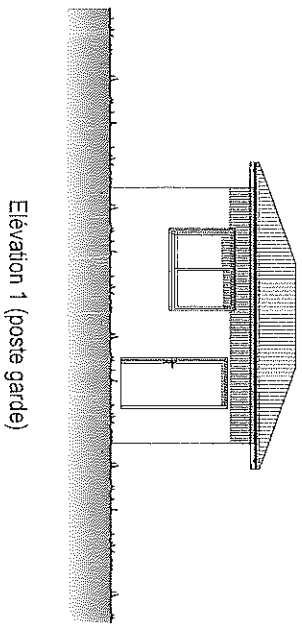
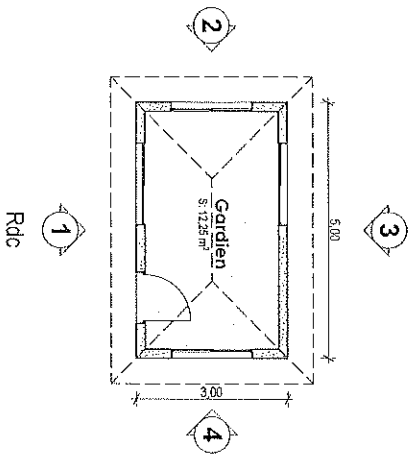
2.7 Raccordement aux réseaux

Le site ne sera pas raccordé au réseau d'eau potable ainsi qu'au réseau d'assainissement. Un dossier de demande d'autorisation d'assainissement individuel, est déposé au SPANC concomitamment à la présente de demande permis de construire.

L'évacuation de l'électricité produite par la centrale nécessite le raccordement au réseau électrique EDF au niveau du poste de livraison. Ce raccordement sera réalisé par EDF jusqu'au Poste Source d'Organabo situé à 1 500 mètres.

La totalité de l'électricité sera injectée dans le réseau public de distribution d'électricité et sera vendue à EDF.

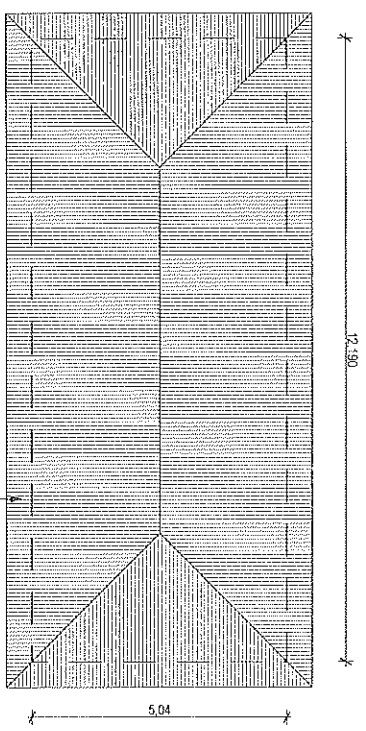
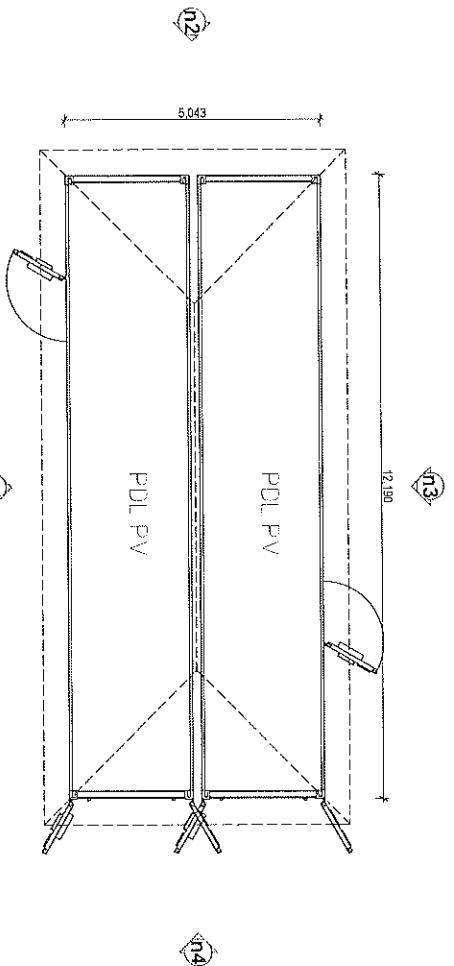
Olivier COMPERE Architecture sarl
Architecte DPLG & DPEA Agence parasismique
Imm. AMCTne de Kéyè - 47200 PORT DE FRANCE
TEL. 0596 735 774 - SSM 0696 397 360
E-mail : Olivier-comperere@wanadoo.fr
N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19626
N°RCS : TWC 837 844 893



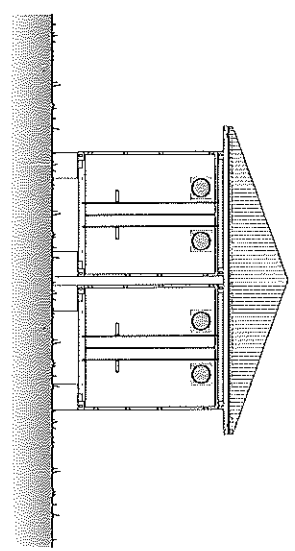
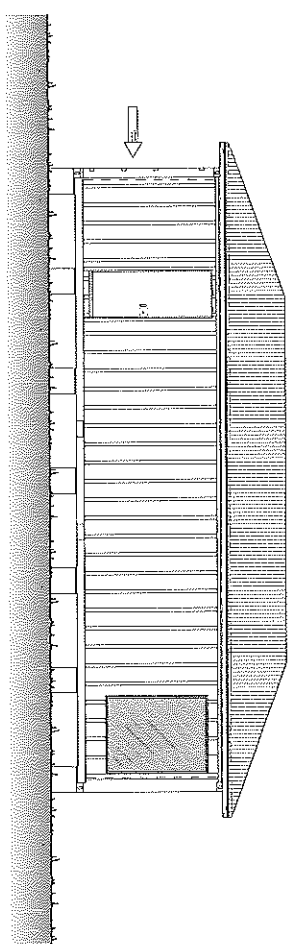
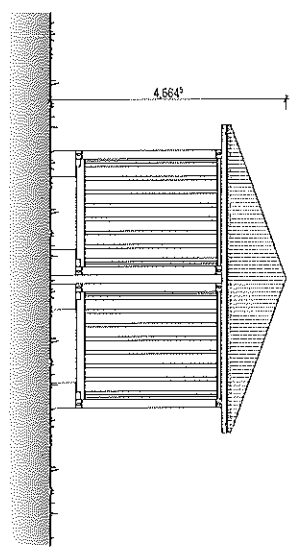
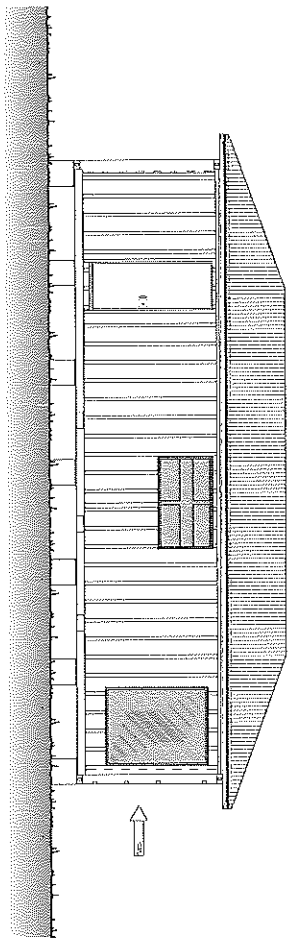
Olivier COMPERE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPEA Agence Parasismique
 Imm. AMCTne de Kéars - 97200 BORTRE-FRANCE
 TEL. 0598 735 774 - GSM 0898 397 360
 E-mail : olivier-comper@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S18628
 N° RCS : TME 837 844 983

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.

MANA LAUSSAT
 Travaux d'aménagement d'une Centrale Agricoltique à Puissance Garantie - PC5 : Bâtiment 1 - Plan local poste de garde
 © Cabinet d'architecture Olivier COMPERE - Phase : P.C. - Date : 15/07/2021, 12:01 - Echelle : 1:100



- Toiture:
- charpente industrielle
 - lames ondules prélaquées
 - pente de 20°, débord 50cm



Olivier COMPERE Architecture sarl
 Architecte DPLG & DPA - Agence parasismique
 Im. AMC rue de Kérou - 97200 PORT DE FRANCE
 TEL. 0598 735 774 - GSM 0698 397 360
 E-mail : olivier-compere@wanadoo.fr
 N° d'inscription à l'ordre des architectes : S19528
 N° RCS : TMC 837 844 893

Nota : les plans de permis de construire ne peuvent être utilisés
 comme plans d'exécution sur chantier.